

Fiche de données de sécurité

Canada

Rubrique 1. Identification

Nom du produit HyClone™ prime expression medium

(chemically defined), 1000L

Numéro de catalogue

SH31198.06

Type de produit Poudre

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utiliser uniquement comme substance chimique pour la fabrication de substances.

Fournisseur HyClone Laboratories

925 West 1800 South Logan, Utah 84321 Phone: (435) 792-8000 Kremplstr. 5 4061 Pasching **AUSTRIA** Tel.: +43 7229 64865

Cytiva Austria

Fax: +43 7229 64866

Cytiva Singapore 1 Maritime Square #13-01 Harbourfront Centre Singapore 099253

Importateur Cytiva Canada

250 Howe Street, Suite 1400-C

Vancouver, British Columbia, Canada, V6C 3S7

1 800 463 5800

INFOTRAC En cas d'urgence

Outside of the United States, call 24 Hour number: 001-352-323-3500 (Call Collect)

In the United States, call 24 Hour number: 1-800-535-5053

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou Non classé.

du mélange

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement Pas de mention de danger.

Mentions de danger Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Prévention Non applicable. Intervention Non applicable. Stockage Non applicable. Élimination Non applicable.

Référence 31141436



Éléments d'une étiquette complémentaire

Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est

inconnue: 46.6 %

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation Mélange
Autres moyens d'identification Non disponible.

Nom des ingrédients Dextrose	Synonymes glucose; D-gluconaldéhyde	% (p/p) ≥15 - ≤40	Numéro CAS CAS: 50-99-7
Sérine (I-)	2-Sérine; L-sérine; sérine	≥1 - ≤5	CAS: 56-45-1
Leucine (I-)	2-Leucine; L-leucine; leucine; acide (S) -2-amino-4-méthylpentanoïque; acide L- 2-amino-4-méthylvalérique; acide 2-aminoisobutylacétique	≥1 - ≤5	CAS: 61-90-5
Valine (I-)	valine; L-valine	≥0.5 - ≤1.5	CAS: 72-18-4
Arginine (I-)	arginine; L-arginine	≥0.5 - ≤1.5	CAS: 74-79-3
Acide glutamique (I-)	acide glutamique; acide L-glutamique; acide L-2-aminopentanedioïque; acide L-α-aminoglutarique	≥0.5 - ≤1.5	CAS: 56-86-0

Le produit ne contient aucun ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières

supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui

enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Contact avec la peau Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures

contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est

consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition

réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation des yeux.

Inhalation Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition

réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez, de la gorge

et des poumons.

Contact avec la peau Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Inhalation Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau Aucune donnée spécifique.

Ingestion Aucune donnée spécifique.

Référence 31141436

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Page 2 de 10

Note au médecin traitant

En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale

pendant 48 heures.

Traitements particuliers

Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés Utiliser de la poudre EXTINCTRICE.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit Peut former un mélange explosible d'air et de poussières en cas de dispersion.

Produit de décomposition thermique dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote oxydes de soufre oxydes de phosphore composés halogénés oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil

respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté

aux urgences

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les poussières. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éviter qu'il se forme un nuage de poussières et prévenir la dispersion par le vent. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter de respirer les poussières. Éviter la formation de poussière pendant la manipulation et éviter toutes les sources d'inflammation possibles (étincelle ou flamme). Empêcher l'accumulation de poussière. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Les équipements électriques et éclairages doivent être protégés conformément aux normes en vigueur afin d'éviter le contact de la poussière avec les surfaces chaudes, les étincelles ou les autres sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit.

Conseils sur l'hygiène générale au travail

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stocker entre les températures suivantes: 2 à 8°C (35.6 à 46.4°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucun

Indices d'exposition biologique

Aucun indice d'exposition n'est connu.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les opérations des utilisateurs génèrent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utilisez des enceintes fermées, une ventilation à la source par aspiration ou d'autres d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux. Si les conditions de fonctionnement entraînent de fortes concentrations de poussières, utiliser un masque à poussière.

Protection de la peau

Protection des mains

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Protection du corps

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Référence 31141436



Page 4 de 10

Autre protection pour la peau Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée

par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation

importants

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

Apparence

Solide. [Poudre.] État physique Couleur Blanc cassé Odeur Non disponible. Seuil olfactif Non disponible. pН 5.2 à 7.4 Point de fusion et point de Non disponible. congélation

Point d'ébullition, point

d'ébullition initial et plage

d'ébullition

Non disponible.

Point d'éclair Non applicable. Durée de combustion Non disponible. Vitesse de combustion Non disponible. Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité Non disponible. Limites inférieure et supérieure Non applicable.

d'explosion (d'inflammation)

Tension de vapeur Non disponible. Densité de vapeur relative Non applicable. Densité relative Non disponible. Solubilité dans l'eau Non disponible. Coefficient de partage n-Non applicable.

octanol/eau

Température d'autoinflammation

Température de décomposition Non disponible. TDAA Non disponible.

Viscosité Dynamique (température ambiante): Non disponible.

Non applicable.

Cinématique (température ambiante): Non disponible.

Cinématique (40°C (104°F)): Non disponible.

Temps d'écoulement (ISO 2431) Non disponible.

Caractéristiques des particules

Taille médiane des particules Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se

produit.

Conditions à éviter Éviter la formation de poussière pendant la manipulation et éviter toutes les sources d'inflammation

possibles (étincelle ou flamme). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Empêcher

l'accumulation de poussière.

Matériaux incompatibles Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

matières oxydantes

Produits de décomposition

dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition

dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient

Dextrose

Sérine (I-)

Leucine (I-)

Valine (I-)

Arginine (I-)

Acide glutamique (I-)

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Nom des ingrédients

Sérine (I-) Leucine (I-) Valine (I-)

Lésions oculaires graves/ irritation occulaire

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Nom des ingrédients

Sérine (I-) Leucine (I-) Valine (I-)

Corrosion/irritation respiratoire

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non disponible.

Peau

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Respiratoire

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Mutagénicité des cellules germinales

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Résultat

Rat - Orale - DL50

25800 mg/kg

Effets toxiques: Comportementale - Coma Poumon, thorax ou respiration - Cyanose Gastro-intestinal - Hypermotilité, diarrhée

Rat - Orale - DL50

14 g/kg

Rat - Orale - DL50 16000 mg/kg

Rat - Orale - DL50 2000 mg/kg

Rat - Orale - DL50

12000 mg/kg Rat - Orale - DL50

>30 g/kg

Conclusion/Résumé

Peut provoquer une irritation de la peau. Peut provoquer une irritation de la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.

Conclusion/Résumé

Peut causer une irritation des yeux. Peut causer une irritation des yeux. Peut causer une irritation des yeux.

Référence 31141436



Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Nom des ingrédients Conclusion/Résumé

Arginine (I-) Selon les données disponibles, les propriétés toxicologiques de ce

produit n'ont pas été étudiées à fond.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies

d'exposition probables

Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition

réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation des yeux.

Inhalation Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition

réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez, de la gorge

et des poumons.

Contact avec la peau Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Inhalation Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau Aucune donnée spécifique.

Ingestion Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles Non disponible.

Effets différés possibles Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles Non disponible.

Effets différés possibles Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Généralités L'exposition répétée ou prolongée à la poussière peut entraîner une irritation respiratoire chronique.

CancérogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.MutagénicitéAucun effet important ou danger critique connu.Toxicité pour la reproductionAucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/ kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
HyClone™ prime expression medium (chemically defined)	86611.3	186982.3	N/A	N/A	N/A
Dextrose	25800	N/A	N/A	N/A	N/A
Sérine (I-)	14000	N/A	N/A	N/A	N/A
Leucine (I-)	16000	N/A	N/A	N/A	N/A
Valine (I-)	2000	N/A	N/A	N/A	N/A
Arginine (I-)	12000	N/A	N/A	N/A	N/A

Section 12. Données écologiques

Toxicité

 Nom du produit ou de l'ingrédient
 Résultat

 Sérine (I-)
 Aiguë - CE50

 Daphnie
 83 mg/l [48 heures]

 Aiguë - NOEC
 Algues

 Algues
 1000 mg/l [72 heures]

 Valine (I-)
 CL50

 Poisson
 10000 mg/l [96 heures]

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Nom des ingrédients

Sérine (I-) Leucine (I-) Valine (I-)

Conclusion/Résumé

Substance d'origine naturelle Substance d'origine naturelle Substance d'origine naturelle

Persistance et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient Résultat
Valine (I-) 82% [28 jours]

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Nom des ingrédients

Sérine (I-) Leucine (I-) Valine (I-)

Conclusion/Résumé

Bioaccumulation non prévue Substance d'origine naturelle Bioaccumulation non prévue Substance d'origine naturelle Bioaccumulation non prévue Substance d'origine naturelle

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
Dextrose	-	-	Facilement
Valine (l-)	-	-	Facilement
Arginine (I-)	-	-	Facilement

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogKoe	FBC	Potentiel
Dextrose	-3.24	-	Faible
Sérine (I-)	-3.07	0.609	Faible
Leucine (Í-)	-1.52	0.849	Faible
Valine (I-)	-2.26	0.846	Faible
Arginine (I-)	-4.2	-	Faible
Acide glutamique (I-)	<-4	<u>-</u>	Faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/ eau Non disponible

Autres effets nocifs

Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	ADR/RID	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.	Not available.
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.	Not available.
Classe de danger relative au transport	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.	Not available.
Groupe d'emballage	-	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.	No.
Autres informations	-	-	-	-	-

Protections spéciales pour l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO

Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien Les composants suivants sont répertoriés: sélénium (et ses composés)

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) Aucun des composants n'est répertorié.

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants



Référence 31141436

Non inscrit

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit

Liste d'inventaire

Canada Indéterminé. États-Unis Indéterminé.

Section 16. Autres informations

Historique

Date d'impression9/10/2025Date d'édition/Date de révision9/10/2025Date de publication
précédente7/18/2024

Version 0.02

sds_author@cytiva.com

Légende des abréviationsETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

RPD = Règlement sur les produits dangereux IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973,

telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

N/A = Non disponible NU = Nations Unies

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification Justification

Non classé.

Références Non disponible.



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.